

Assurances des entreprises

## ÉTAT DU MARCHÉ DE L'ASSURANCE

Renouvellements 2022

Octobre 2021



## **SOMMAIRE**

| ÉDITO  | 3  |
|--|----|
| RÉASSURANCE                                    | 4  |
| PANORAMA INTERNATIONAL                         | 6  |
| DOMMAGES AUX BIENS<br>ET PERTES D'EXPLOITATION | 8  |
| ASSURANCE CYBER ET FRAUDE                      | 10 |
| RESPONSABILITÉ CIVILE                          | 14 |
| ASSURANCE CONSTRUCTION                         | 18 |
| ASSURANCE ÉNERGIES RENOUVELABLES               | 20 |
| FLOTTES AUTOMOBILES                            | 22 |
| MARCHANDISES TRANSPORTÉES                      | 24 |
| RISQUES FINANCIERS                             | 27 |
| RISQUES POLITIQUES                             | 30 |
| INDIVIDUELLE ACCIDENTS                         | 32 |
| AÉRONAUTIQUE                                   | 33 |
| SPORT ET ÉVÉNEMENTIEL                          | 36 |
| AFFINITAIRE                                    | 38 |
| PROTECTION SOCIALE                             | 40 |
| VERSPIEREN                                     | 44 |





**François Leduc**Directeur général délégué

#### DES RENOUVELLEMENTS TOUJOURS SOUS PRESSION

Après le pic de la pandémie, le retour à l'activité post-confinements se fait de manière très différenciée parmi nos clients. Certains rattrapent rapidement les pertes constatées, d'autres souffrent encore des effets de la pandémie.

Mais tous sont confrontés à un marché de l'assurance, lui aussi, profondément marqué par la crise sanitaire, et caractérisé depuis deux ans par une prudence extrême dans la délivrance des garanties que nous recherchons et la construction du prix.

Des points se sont durcis par rapport à la dernière campagne de renouvellements fin 2020 (cyber, lignes financières en RC, RC des dirigeants, prévoyance collective...), d'autres se maintiennent à un niveau haut (dommages aux biens). Il faut donc être attentif aux rares écarts de politique de souscription que l'on peut relever entre les assureurs afin de parvenir à la meilleure solution disponible avec un mix prévention-rétention-assurance. C'est le propos de cet « Etat de marché 2021 » : brosser le tableau des renouvellements afin de préparer au mieux les négociations.

Présenter son meilleur profil à des assureurs ayant un appétit beaucoup plus sélectif est plus que jamais une des clés du succès. Pour vous y aider, nous renforçons encore nos équipes sur les sujets sensibles évoqués plus haut, y compris nos équipes d'ingénieurs en matière de prévention-protection ou la facilitation d'accès à des réseaux de soins en santé, afin de toujours mieux profiler vos risques.

Nos équipes et nos outils sont entièrement mobilisés pour préparer vos renouvellements ou la mise en place de vos couvertures. Nous vous accompagnons dans la gestion de vos risques, dans un univers sous contrainte forte pour la deuxième année consécutive. •

#### **BONNE LECTURE.**



## RÉASSURANCE

#### 2021, UNE ANNÉE CONTRASTÉE POUR LES RÉASSUREURS

Alors que le premier semestre 2021 avait plutôt bien commencé pour la réassurance avec des ratios positifs, la tendance s'est inversée avec les inondations qui ont touché l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas à la mi-juillet. Le coût des dommages est estimé entre 8 et 10 milliards d'euros, soit le plus gros sinistre connu en Europe depuis les tempêtes Lothar et Martin en 1999. Les incendies de forêt dans le sud de l'Europe, cet été, ainsi que l'ouragan Ida qui a ravagé la côte est des États-Unis et dont la dernière

Au total, la facture Covid supportée par les réassureurs européens depuis le début de la crise est de l'ordre de

20 milliards de dollars.

estimation était supérieure à 30 milliards de dollars sont venus empirer la situation. Sans compter les effets de la crise sanitaire qui sont toujours bel et bien présents, sans que l'on puisse en mesurer la véritable ampleur. Bien que l'industrie mondiale de la réassurance soit en mesure d'absorber le choc exceptionnel de la pandémie de Covid-19, les sinistres mettront des années à se développer.

Les acteurs de la réassurance sont également confrontés à la massification des risques qu'ils couvrent, à des périls de plus en plus complexes et interdépendants. Le risque en général est devenu plus difficile à modéliser et à tarifer, et donc à réassurer. Cela pourrait se traduire par un rôle plus restreint pour le secteur de la réassurance. Le besoin d'innovation est donc grand pour couvrir les risques non modélisés à mesure qu'ils émergent, et les risques traditionnels à mesure qu'ils évoluent. Les catastrophes naturelles en sont l'illustration même. Elles font toujours plus de dégâts et les coûts de remise en état augmentent.

Autre charge de sinistres importante pour la réassurance: la prise en charge des pertes d'exploitation sans dommages liées principalement à la crise sanitaire. Contrairement à la branche de réassurance dommages, la branche responsabilités s'en est plutôt bien sortie.

•••

#### LES RATIOS COMBINÉS DES RÉASSUREURS SE SONT DÉGRADÉS EN 2020 ET SONT SUPÉRIEURS À 100 %

9 des 10 premiers réassureurs mondiaux ont un ratios combiné supérieur à 100% en 2020.

Parmi les dix premiers groupes mondiaux de réassurance exerçant des activités IARD, 7 ont vu leurs ratios combinés se détériorer entre 2019 et 2020 tandis que 3 ont connu des améliorations.

#### LES RÉASSUREURS SERRENT ENCORE LA VIS

Les réassureurs devraient veiller, lors de la prochaine saison de renouvellement, à ce que les prix du marché maintiennent les gains réalisés en début d'année 2021 pour garantir une couverture correcte des risques. Ainsi, on devrait connaître de nouvelles hausses du coût des traités de réassurance, cependant inférieures à celles connues pour les renouvellements 2021. Cela sera le cas aussi bien sur le marché Dommages aux biens & PE que

Le projet de loi déposé le 6 octobre 2021 vise à définir le cadre fiscal des captives d'assurance domiciliées en France. Celui-ci devrait être aligné sur la fiscalité appliquée au Luxembourg. sur le marché RC. Ce dernier est en effet impacté par les risques climatiques aux États-Unis qui viennent dégrader les statistiques. Le retrait massif de nombreux produits au sésame contaminés par un pesticide toxique plombe également les résultats en RC contamination.

Pour améliorer les ratios, on observe deux tendances sur le marché de la réassurance:

- Une vigilance accrue des réassureurs sur l'étendue des garanties et les exclusions des contrats d'assurance;
- Une hausse des prix des événements naturels pour les cédantes. Les réassureurs imposent des conditions qui vont rendre difficile les placements: réduction des capacités, sous-limites imposées et augmentation des franchises.

#### LE GROUPE VERSPIEREN S'OUTILLE POUR MONTER DES CAPTIVES

Bien que le dispositif du gouvernement sur la domiciliation des captives en France ne soit toujours pas tranché, le Groupe Verspieren a signé un partenariat avec une société de conseil et de gestion des captives, pour proposer des solutions alternatives à nos clients afin d'optimiser leurs risques.

**Dominique Le Chevallier** 

Directeur technique du Groupe Verspieren et directeur général de Verspieren Global Markets dlechevallier@verspieren.com



#### CLASSEMENT DES 10 PREMIERS RÉASSUREURS SELON LES PRIMES BRUTES ÉMISES EN 2021

|      |                              | CHIFFRE D'AFFAIRES (Mds USD) |         |        | RATIOS EN % (1) |                    |         |
|------|------------------------------|------------------------------|---------|--------|-----------------|--------------------|---------|
| Rang | Compagnie                    | Total                        | Non vie | Vie    | Fonds propres   | Sinistres à primes | Combiné |
| 1    | Munich Re                    | 45,846                       | 30,237  | 15,609 | 36,845          | 74,7               | 105,6   |
| 2    | Swiss Re                     | 36,579                       | 21,512  | 15,067 | 27,258          | 78,7               | 109     |
| 3    | Hannover Re                  | 30,421                       | 20,568  | 9,853  | 14,543          | 72,8               | 101,9   |
| 4    | SCOR                         | 20,106                       | 8,795   | 11,311 | 7,588           | 70,2               | 100,3   |
| 5    | Berkshire Hathaway           | 19,195                       | 13,333  | 5,862  | 451,336         | 80,8               | 106,2   |
| 6    | China Re                     | 16,665                       | 6,422   | 10,243 | 15,772          | 68                 | 101,8   |
| 7    | Lloyd's                      | 16,511                       | 16,511  | -      | 45,01           | 73,7               | 107,6   |
| 8    | Canada Life Re               | 14,552                       | -       | 14,552 | 21,137          | ND                 | ND      |
| 9    | Reinsurance Group of America | 12,583                       | -       | 12,583 | 14,352          | ND                 | ND      |
| 10   | Korean Re                    | 7,777                        | 6,427   | 1,35   | 2,261           | 84,6               | 99,5    |

## PANORAMA INTERNATIONAL

#### **DES CONDITIONS DE MARCHÉ DURCIES**

Comme en France, l'ensemble des marchés assurantiels continue d'être impacté par la crise de la Covid-19 et ne mesure pas encore l'étendue des dégâts notamment sur l'économie et la pérennité des entreprises. Les assureurs comme les réassureurs craignent une forte sinistralité, des défaillances d'entreprises et une masse assurable en déclin. Autant d'éléments qui les incitent à durcir leurs conditions.. Outre les hausses tarifaires et les conditions de souscription resserrées, une difficulté supplémentaire est à regretter: le nombre de porteurs de risques est en diminution. Cela renforce le durcissement opéré par les compagnies et génère des réductions de capacités. La co-assurance se généralise sur toutes



**140** 

pays couverts



5

filiales à l'étranger



collaborateurs dédiés



105

partenaires

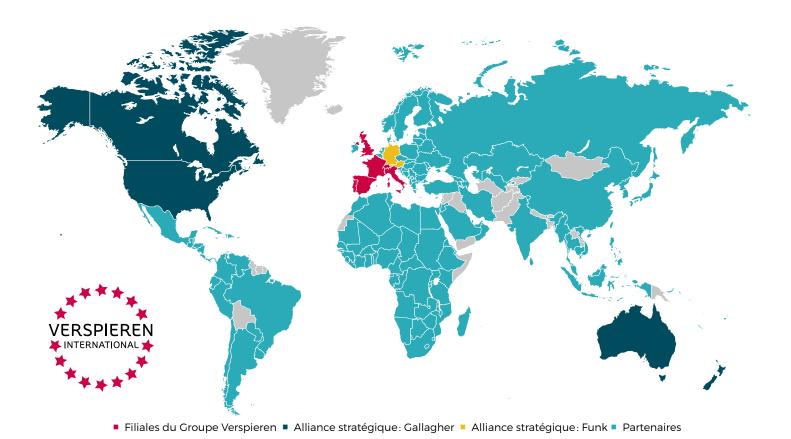
« Malgré un durcissement certain du marché mondial, certains pays ont pu échapper à la règle et nous proposent des solutions alternatives et innovantes. Je cite notamment l'Europe de l'est via le sousréseau régional Renomia European Partners, présent dans 30 pays et créé sous l'impulsion de Verspieren. »

#### **Cécile Gauer**

Directrice de l'International

les branches et oblige de plus en plus à solliciter un nombre plus important de porteurs de risques. Il est donc très important pour nos équipes d'être agiles et de trouver des solutions alternatives.

Le marché chinois est également une option. Il propose des solutions de réassurance alternatives. Face aux difficultés de placements rencontrées sur le marché européen, les fronteurs français, même s'ils demeurent toujours aussi frileux, pourraient envisager d'être réassurés par des acteurs chinois et de s'adapter à ce marché. En novembre 2020, Ageas a d'ailleurs finalisé l'acquisition d'une participation de 24,99% dans Taiping Reinsurance Company Limited, l'une des plus grandes compagnies asiatiques de réassurance (Chine et Hong-Kong) affichant un excellent historique de performances et un potentiel de croissance prometteur (l'entreprise n'a enregistré qu'une seule année déficitaire sur les 40 dernières années).



Ces

Ces desks ont pour vocation de faciliter la relation de nos équipes internationales avec les partenaires locaux et de personnaliser le suivi des clients français filiales de groupes asiatiques ou germaniques. •

#### VERSPIEREN INTERNATIONAL RENFORCE SON ACCOMPAGNEMENT EN SUPPORT DES MARCHÉS ALLEMAND ET ASIATIQUE

Au service de ses clients et des partenaires de son réseau, Verspieren International valorise la variété de ses ressources linguistiques par la création d'un desk Allemagne et d'un desk Asie. Ils sont respectivement composés de personnes germanophones ou d'origine allemande, et de personnes parlant mandarin, japonais, ou originaires de pays d'Asie.

Cécile Gauer
Directrice de l'International
cgauer@verspieren.com



#### Notre réseau : Verspieren International

Notre réseau Verspieren International est un modèle de réseau hybride qui s'appuie sur nos filiales à l'étranger, des sous-réseaux régionaux et des courtiers indépendants partenaires sur les marchés locaux.

Il accompagne nos clients en export et en import sur l'ensemble de leurs risques :



**IARD** 



**Construction** 



**Benefits** 



**Aviation** 



Assurance-crédit



**Affinitaire** 



## DOMMAGES AUX BIENS ET PERTES D'EXPLOITATION

#### **DES RENOUVELLEMENTS TENDUS**

Les assureurs attaquent la fin d'année sous pression des renouvellements de leurs traités de réassurance. Les rapports S/P des assureurs de 2021 se sont dégradés suite aux inondations qu'a connu dernièrement le centre de l'Europe, des feux de forêts et des cyclones aux USA.

Sur les grands comptes, les majorations pour 2022 seront probablement moins sévères que l'an dernier et moins systématiques. Les dossiers seront davantage étudiés avec des conditions individualisées. Les compagnies vont encore plus tenir compte de la sinistralité bien entendu, mais aussi des plans de prévention en place ou à venir et de l'exposition aux évènements naturels. La présence d'actifs à assurer dans certaines zones du monde commence à poser des problèmes à certains assureurs, qui souhaitent simplifier les programmes quitte à revenir à des polices en stand alone.

Côté PME, on devrait assister à des majorations automatiques, plus faibles que pour les grands comptes mais visant à suivre la tendance haussière, nécessaire pour que les assureurs retrouvent des rapports S/P équilibrés.

« On peut observer un assouplissement chez certaines compagnies, qui pourrait favoriser les placements à 100% aux conditions de l'apériteur. »

**Gaetan Lamblin**Directeur Grandes entreprises

Certains secteurs resteront toujours aussi difficiles à placer. C'est le cas de la filière bois, de la filière carton-papier et du retail, sans oublier bien entendu le secteur du traitement de déchets. Le secteur du retail voit apparaitre d'autres problématiques d'assurance compte tenu de ses expositions aux risques climatiques et aux risques de grèves, émeutes et troubles civils (SRCC).

Pour l'ensemble du marché, les rétentions des assurés seront relevées afin d'absorber les sinistres de fréquence et de responsabiliser les assurés ; cela se traduit de fait par l'engouement pour les captives qui permettent un lissage de ces rétentions nouvelles.



#### LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE TEND À LIMITER SON EXPOSITION

La participation des apériteurs reste basse avec un engagement de l'ordre de 30 à 35% visant à répartir le risque sur le marché et éviter ainsi la volatilité des portefeuilles.

On constate également une réduction forte des limites sur certains évènements (inondations, attentats à l'étranger) sur les clauses CBI (Contingent Business Interruption ou Interruption d'activité chez les fournisseurs) qui occasionnent d'importantes pertes d'exploitation pour les entreprises, ou sur les garanties SRCC. Pour ces dernières, les pertes d'exploitation ne seront probablement plus garanties à 100%, le risque de cumul étant trop important pour les assureurs.

Pour limiter leurs expositions aux risques systémiques, les assureurs poursuivent la réécriture des contrats et revoient le wording plus finement encore pour éviter les garanties «silencieuses» qui

# Situation du marché Capacités de souscription Evolution des primes Niveaux de franchises All Capacités de souscription Niveaux de franchises

pourraient encore exister dans les contrats Dommages, comme sur le Cyber ou les Pertes d'exploitation sans dommages par exemple, pour lequel les exclusions sont encore revues.

Le risque d'évènements naturels est également craint par le marché car les modélisations ne permettent finalement pas de mettre en exergue les phénomènes de cumuls. Des zones géographiques qui jusqu'à présent avaient été épargnées sont désormais frappées par des intempéries ravageuses, des sécheresses, etc. À cela s'ajoutent des coûts de reconstruction en hausse et des délais de réparation qui pèsent sur les contrats Pertes d'exploitation. L'assurabilité même de ces évènements dans certaines zones se posera probablement à moyen terme.

#### LA PRÉVENTION DES RISQUES EN PREMIÈRE LIGNE

Afin de minimiser les engagements et réduire les risques, la prévention dans les établissements assurés et la protection des installations sont au cœur de la politique de souscription des assureurs. Les mesures mises en œuvre et les plans d'investissements à venir constituent des informations indispensables à fournir dans la majorité des cas afin de favoriser le placement des dossiers à des conditions de garanties, de franchises et de tarif optimisées.

Les assureurs étendent d'ailleurs leur champ d'analyse à d'autres expositions aux risques (évènements naturels par exemple) et ne se limitent plus au risque traditionnel d'incendie. •

**Gaëtan Lamblin**Directeur Grandes entreprises
glamblin@verspieren.com



## ASSURANCE CYBER ET FRAUDE

En mai dernier, Axa France a décidé de suspendre sa garantie sur les remboursements de rançon en cas d'attaque cyber. Cette annonce a suscité une vague de critiques dans la mesure où elle intervient dans un contexte de hausse des attaques. Cependant elle n'est pas représentative de la politique de souscription suivie par les principaux assureurs cyber du marché.

#### **UNE SINISTRALITÉ QUI S'ENVOLE**

En 2020, près de 50% des entreprises auraient été visées par une cyberattaque (chiffres Hiscox). Soit une hausse de 7 points par rapport à 2019. De nombreux assureurs précisent que les entreprises de leur portefeuille, assurées en cyber, font face à des dizaines d'attaques chaque semaine. 80% d'entre elles sont issues de ransomwares. Une proportion qui a largement augmenté en deux ans avec l'automatisation des attaques par les hackers. Depuis le début de la crise sanitaire, on constate une accélération de l'organisation de la cybercriminalité. C'est une industrie profitable qu'il est difficile d'enrayer malgré les efforts des États pour aider les entreprises à se protéger.

Situation du marché

Capacités de souscription

Evolution des primes

Niveaux de franchises

7

«Peu d'entreprises sont aujourd'hui capables de travailler avec un système d'information en mode dégradé. Souvent la parade pour redémarrer l'activité malgré une attaque est de s'appuyer sur des sauvegardes. Les recommandations des assureurs auprès des entreprises assurées portent d'ailleurs souvent sur le processus de sauvegarde des données. Il doit être bien mené et séparé du réseau pour être capable de faire repartir l'activité en cas d'attaque.»

**Diego Sainz** Référent risques cyber

Les montants des rançons demandées varient selon la taille des entreprises. Les PME sont ciblées de façon plus industrielle et se voient demander des rançons en échange de la restitution des données allant de plusieurs milliers d'euros à plusieurs centaines de milliers d'euros. Ces montants peuvent s'avérer beaucoup plus importants pour les grosses entreprises : de un à plusieurs dizaines de millions d'euros selon que le hacker se sente capable de bloquer plus ou moins fortement le fonctionnement de l'entreprise ciblée. Le choix de

...



payer la rançon est de la responsabilité de l'entreprise attaquée et de son assureur. Bien entendu, ils n'ont pas intérêt à le faire car cela fait progresser les montants des rançons demandées par les hackers. La solution pourrait être juridique avec un cadre posé par le législateur pour fixer les conditions dans lesquelles il serait possible ou interdit de payer la rançon.

Outre la rançon, les coûts pour les entreprises sont nombreux: pertes d'exploitation consécutives à l'indisponibilité du système d'information, violation de la confidentialité des données, frais d'analyse et de remédiation liés aux attaques, coûts indirects comme l'atteinte à la réputation... Ces coûts peuvent être jusqu'à 10 ou 20 fois plus élevés que le coût de la rançon.

#### LES COMPAGNIES RÉPERCUTENT LEUR DÉSÉQUILIBRE SUR LES PRIMES

En 2020, les sinistres payés par les assureurs ont souvent dépassé les montants de prime collectés. Face à cette situation, les assureurs appliquent des hausses estimées entre +20% et +50% pour les ETI et entre +10% et +30% pour les grandes entreprises. Pour celles qui ont déjà été victimes de sinistres cyber, les primes peuvent être multipliées par quatre ou cinq.

Une inflation qui s'accompagne d'une progression des franchises. Pour les grandes entreprises, elles

sont passées en moyenne de 100 000 à 200 000 euros auparavant, à une fourchette comprise entre 500 000 et 2 millions d'euros actuellement. Pour les PME, les franchises atteignent entre 20 000 et 50 000 euros alors qu'elles n'étaient que de quelques milliers d'euros avant la crise sanitaire.

#### **DES DIFFICULTÉS POUR PLACER**

Il est aujourd'hui très compliqué pour un grand compte qui n'a jamais souscrit d'assurance cyber de placer son risque. Et c'est encore plus vrai pour les entreprises qui se développent à l'international. Les phases d'arrimage de filiales étrangères sont souvent une période de vulnérabilités. Le système informatique de la filiale devenant une porte d'entrée fragilisée pour accéder au système central de la maison-mère.

On observe aussi depuis plusieurs mois des refus de souscription pour les PME. Les compagnies constatent un nombre d'attaques en progression sur cette cible et même si les montants demandés sont plus faibles, le risque de cumul fait grimper la note pour les assureurs.

Bien entendu, les activités liées aux jeux d'argent et celles avec une dépendance forte à l'informatique se retrouvent avec très peu de solutions sur le marché de l'assurance cyber, quelle que soit la taille de l'entreprise.

...



#### ... PEU D'ASSUREURS PRÊTS À SE POSITIONNER EN PREMIÈRE LIGNE

Pour les renouvellements, les capacités annoncées des assureurs obligent encore à la mise en place de montage en lignes avec en moyenne 3 à 5 assureurs pour obtenir des montants de garantie intéressants. Il est cependant de plus en plus difficile de trouver des assureurs qui acceptent de se positionner en primary (1ère ligne) et quand c'est le cas, ils réduisent fortement leur exposition. Certains sont d'ailleurs réticents à donner des garanties pour Sanctions administratives ou des garanties Rançons. Cependant, tant que le législateur n'intervient pas sur le sujet des ransomwares, les compagnies maintiendront les garanties. Pour se protéger, elles limitent les montants garantis à hauteur de 5 millions d'euros, voire 10 millions d'euros dans le meilleur des cas. Elles appliquent en plus des sous-limites pour les ransomwares ou pour les sanctions administratives.

Pour convaincre les compagnies de se positionner en première ligne, il est nécessaire de valoriser des niveaux de sécurité informatique remarquables. Cela passe bien évidemment par des investissements significatifs dans les entreprises. Chez les ETI et grands comptes, il y a une vraie prise de conscience de l'intérêt d'investir. Ce n'est pas aussi facile, financièrement, pour les PME. Cependant ces projets de sécurisation prennent du temps à être mis en place et à être opérationnels. Les efforts ne pourront donc pas être immédiatement pris en compte par le marché de l'assurance.

Les grandes entreprises qui possèdent une captive peuvent la solliciter pour intervenir en primary. C'est cependant une opportunité à envisager avec beaucoup de prudence et qui nécessite une analyse réaliste afin de bien mesurer l'exposition de la captive sur un risque considéré comme encore assez volatil et donc assez difficile à modéliser par les actuaires.

Les assureurs en excess durcissent également les conditions tarifaires et relèvent leur point d'attachement.

Nous n'observons pas en revanche de réductions sur les services complémentaires intégrés dans les contrats d'assurance cyber (aide à la remise en état du système informatique, gestion de crise, impacts juridiques, communication...). Les assureurs ont intérêt à les maintenir car c'est souvent grâce à eux que l'ampleur du sinistre peut être contenue.

#### LES QUESTIONNAIRES : UN FREIN À LA SOUSCRIPTION

Les assureurs deviennent de plus en plus exigeants sur les mesures de cybersécurité prises par les sociétés qui souhaitent souscrire une assurance cyber. Ainsi, les questionnaires de souscription sont de plus en plus poussés et évoluent en permanence. Il est devenu difficile pour les courtiers de suivre la cadence et d'utiliser leur propre questionnaire cyber. Il faut donc souvent remplir un questionnaire pour chaque assureur interrogé. Un travail long et fastidieux qui freine encore un peu plus la volonté de

••

•••

souscrire des entreprises. L'objectif pour les compagnies est d'analyser toujours plus finement le niveau de sécurité de l'entreprise à assurer.

Comme l'an dernier, les questions qui concernaient la crise sanitaire et la gestion du travail à distance sont maintenues. De nouvelles questions sont apparues sur la protection de l'entreprise face au ransomware et d'autres très pointues sur l'obsolescence des logiciels (applicatifs vulnérables qui ne doivent pas être reliés au SI central).

Suite à l'attaque contre la supply chain SolarWinds, certains assureurs demandent même aux entreprises si elles exécutent des versions impactées du logiciel SolarWinds Orion.

#### FOCUS SUR LE RÔLE DE L'ETAT POUR GARANTIR LES ATTAQUES CYBER

La direction générale du Trésor a officialisé début juillet le lancement d'un groupe de travail réunissant différents acteurs du secteur afin d'évoquer le sujet des assurances cyber et de parvenir à « construire une offre d'assurance cyber adaptée aux besoins de l'économie et aux enjeux de résilience». Une consultation publique sur la question des assurances cyber est aussi ouverte. L'objectif sera de remettre au gouvernement un plan d'actions visant à renforcer l'offre en la matière. Le groupe de travail devra notamment s'intéresser à «l'analyse des clauses d'assurance cyber et les modalités possibles pour les rendre plus claires», mais aussi à «identifier les leviers permettant une meilleure mesure de ce risque complexe et évolutif», les «modalités optimales de

partage de risque» et enfin le «développement du capital humain nécessaire à l'expertise cyber». Un dispositif type Catastrophes Naturelles, a minima au niveau européen, pourrait être la solution face à la fréquence et l'ampleur des sinistres cyber.

#### LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE FRAUDE TRÈS AFFAIBLI

La capacité globale théorique du marché de l'assurance en France continue de diminuer. Compte tenu des résultats techniques défavorables et récurrents, d'année en année, sur cette branche (les risques liés à l'usurpation d'identité en sont la première cause), les assureurs qui étaient encore impliqués se retirent ou augmentent sensiblement leurs tarifs pour dissuader les entreprises de renouveler. Seuls Liberty et Chubb restent présents mais s'exposent.

Les entreprises déjà assurées en Fraude sont reconduites avec des hausses de prime de l'ordre de +20 à +50%. Les montant garantis ne dépassent pas facilement 5 millions d'euros avec des franchises qui atteignent souvent 500000 euros pour une ETI et un à plusieurs millions d'euros pour une grande entreprise. Pour les entreprises qui n'avaient jamais souscrit de contrat Fraude, il est désormais très difficile de placer le risque.







## RESPONSABILITÉ CIVILE



#### RC GÉNÉRALE

#### DES POLITIQUES DE SOUSCRIPTION QUI NE S'ASSOUPLISSENT PAS

Après une période principalement consacrée à l'application de mesures dites de remédiation sur leurs portefeuilles, les assureurs continuent d'appliquer des politiques de souscription rigoureuses. Sur les grands comptes, on constate une volonté de partager les risques et de faire appel à la co-assurance, notamment sur les lignes basses.

La rigueur des politiques de souscription se traduit également par une réduction des engagements sur les risques et sur les garanties jugées sensibles, comme les dommages immatériels non consécutifs, les frais de retrait et de dépose repose, la RC prestataire nucléaire... Parmi les restrictions de garanties et après la généralisation des exclusions cyber et pandémie de maladies transmissibles, de nouvelles exclusions tendent à se généraliser telle que l'exclusion des substances perfluoroalky-lées (PFAS). On assiste en outre à une volonté de suppression de toute référence à des éventuelles clauses de « Reverse DIC ». En résumé, le retour aux

«L'enjeu pour nos clients, qui ont supporté des majorations lors des renouvellements 2021, est de trouver des solutions alternatives. Les solutions captives n'étant pas à la portée de tous les assurés, nous travaillons avec les différentes parties prenantes pour transférer le risque au meilleur coût, en agissant notamment sur la structuration des montages, les rétentions et lorsque cela est opportun sur la prévention... Nous devons être agiles.»

#### **Alex Boussac**

Responsable études RC



••

fondamentaux techniques se poursuit après une longue période plutôt centrée sur une approche commerciale.

Le durcissement des conditions est tout particulièrement observé sur les activités habituellement exposées (l'industrie automobile, l'agro-alimentaire, l'industrie pharmaceutique, l'énergie, le nucléaire) ainsi que pour certaines activités toujours impactées par les risques de pandémie/épidémie. Néanmoins, le secteur des PME/PMI bénéficie encore d'un peu de souplesse.

Les Long term agreements (LTA) et la pratique des Roll over sont proposés avec parcimonie par les

#### INDICATEURS MARCHÉ

Situation du marché Capacités de souscription





Evolution des primes

Niveaux de franchises





compagnies qui veulent parfaitement maîtriser leurs engagements.

du côté des acteurs

De nouveaux acteurs opérant pour le compte de leurs porteurs de risques interviennent sur le marché des lignes financières. C'est le cas de Alta Signa et Applied Financial Lines. On peut citer également la compagnie Markel qui intervient désormais sur le marché de lignes financières et VHV

pour la RC générale.

Bien qu'ils apportent de nouvelles capacités,

leur présence ne bouleverse pas les conditions du marché. De plus, la centralisation de plus en plus globale des politiques de

souscription chez les assureurs et la réduc-

tion de l'offre ne permettent pas de faire

jouer à plein le jeu de la concurrence.

La tendance à la hausse des prix semble devoir perdurer. Néanmoins, on anticipe une certaine modération par rapport aux renouvellements de la fin d'année dernière. Ainsi, hors risques sensibles ou sinistrés, nous devrions observer des hausses de l'ordre de 5 à 10 %.

Du côté des programmes internationaux, les contrôles des autorités étant toujours plus nombreux, on continue d'observer une grande rigueur du marché. Il faut donc veiller à un strict respect des règles de compliance (clause sanction, embargo, clause d'indemnisation du souscripteur pour les pays « non admis prohibés », augmentation du point d'attachement pour les garanties Excess automobile à l'étranger...). S'agissant des pays en « non admis non autorisé », notre conseil est de doter suffisamment les polices locales tant en montants de garanties qu'en nature de garanties. En effet, l'utilisation de la clause Financial Interest Clause (FINC) ne constitue pas toujours une solution satisfaisante dans certains cas. •



#### RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

#### POURSUITE DES POLITIQUES DE REDRESSEMENT TARIFAIRE

La politique de redressement observée sur le marché de la RC générale s'applique encore avec plus d'acuité au marché de l'assurance RC des dirigeants.

Nous n'avons pas observé pour l'instant une inflation de mise en cause de dirigeants pour mauvaise gestion de leur entreprise pendant la crise sanitaire. Cependant, l'analyse du risque par les assureurs ne se limite pas au marché français et s'intègre dans une vision globale. Par ailleurs, les process de renouvellement intègrent toujours des demandes relatives à l'impact de la Covid-19 sur les résultats de l'entreprise sur l'année en cours, alors qu'auparavant l'analyse portait sur l'an-

née N-1. Pour les secteurs d'activités encore impactés par la crise sanitaire, une attention particulière sera portée aux conséquences financières sur les résultats financiers des entreprises. Enfin les procédures strictes de souscription sont toujours d'actualité pour certaines activités (la pharmacie, les sciences de la vie, les biotechnologies, le pétrole, le gaz et l'énergie, les sociétés cotées...).

Pour les grandes entreprises, il devient difficile de trouver des assureurs qui se positionnent en Primary et les capacités n'excèdent guère 10 ou 15 millions d'euros en le ligne selon les profils de risque.

La tendance à la hausse des prix semble devoir se poursuivre. Néanmoins, on anticipe une relative modération par rapport aux renouvellements de la fin d'année dernière. Les comptes sinistrés et sensibles ou avec des résultats financiers dégradés ne pourront échapper à des hausses plus importantes. •

« Les entreprises n'ont pas intérêt à diminuer les montants garantis pour assurer la meilleure protection à leurs dirigeants. Nous constituons avec nos clients une documentation technique fournie afin d'approcher le marché et être armés pour négocier. »

#### **Alex Boussac**

Responsable études RC

#### **INDICATEURS MARCHÉ**

Situation du marché Capacités de souscription





Evolution des primes

Niveaux de franchises





#### **RC ATTEINTE** A L'ENVIRONNEMENT

#### UN MARCHÉ TOUJOURS PORTEUR

Comme l'an dernier, ce marché semble connaitre moins de soubresauts que les autres et on constate une volonté des assureurs de le développer. L'approche de ces derniers est liée à la typologie des risques à garantir et également aux impacts potentiels sur l'environnement. Certains acteurs continuent de faire preuve d'une bonne dynamique de souscription.

D'un point de vue tarifaire, on devrait observer une certaine stabilité lors des prochains renouvellements hors risques aggravés ou sinistrés. Les effets du changement climatique constituent néanmoins un point de vigilance. Certaines catastrophes naturelles pouvant générer ou aggraver des pollutions. Les entreprises doivent s'en protéger et maintenir des investissements importants en matière de prévention et de sécurisation de leurs sites. •



#### INDICATEURS MARCHÉ Situation Capacités du marché de souscription





**Evolution** des primes



Niveaux de franchises

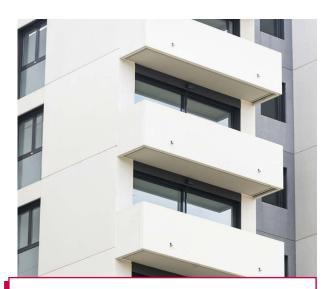




# ASSURANCE CONSTRUCTION

#### UN MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION QUI RÉSISTE

Le marché de la construction reste pour le moment dynamique parce qu'il bénéficie de l'effet de rattrapage notamment en marchés publics : on peut citer notamment les chantiers d'envergure de construction et réhabilitation-extension de centres hospitaliers, les chantiers du Grand Paris et ceux liés aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024.



#### Le nouveau président de la FPI veut booster la construction de logements neufs

Sous l'égide de son nouveau président,
Pascal Boulanger, la Fédération des promoteurs
immobiliers (FPI) va concentrer son action à redonner sa légitimité à la construction neuve, notamment auprès des élus qui depuis
les élections municipales de juin 2020, émettent
une réticence grandissante à densifier.
Ainsi l'objectif est de parvenir à la construction de
500 000 logements par an contre à peine 400 000
en moyenne aujourd'hui.

En marchés privés et notamment sur le secteur de la promotion immobilière, bien qu'on constate une baisse des permis de construire, nous observons le lancement de gros projets, souvent en co-promotion. La promotion d'immeubles d'habitation est la plus active tandis que la promotion immobilière d'immeubles tertiaires ralentit, du fait notamment de la mise en place du télétravail régulier dans les entreprises. Cette tendance tend à réduire la masse assurable en construction de bâtiments tertiaires.

#### LA TENDANCE AU DURCISSEMENT DU MARCHÉ SE CONFIRME

Les assureurs font face à une charge sinistre qui explose compte tenu de plusieurs facteurs. On peut citer notamment l'augmentation du coût des matières premières qui entraîne une hausse du coût des réparations et la multiplication des normes liées aux engagements environnementaux qui génère l'utilisation de nouvelles techniques pas totalement maîtrisées. À cela s'ajoutent les taux d'intérêt extrêmement faibles qui ne permettent pas aux assureurs de compenser la hausse de la charge sinistres.

L'augmentation progressive des taux de prime constatée en début d'année devrait donc se confirmer pour 2022 notamment sur le portefeuille entreprises et BET et sur les polices de chantier des maitres d'ouvrages privés. En revanche en marchés publics, les assureurs présents sur cette cible continuent toujours de proposer des taux extrêmement bas, les niveaux de franchise et les montants garantis restent stables.

On constate également un durcissement du marché au stade de l'étude technique des dossiers avec des demandes d'étude de sol plus poussées pour répondre aux problématiques d'hydrologie. Ce qui peut surprendre les maîtres d'ouvrage, ces derniers n'ayant pas forcément budgété ce poste supplémentaire.



...

Au niveau des polices d'activités, l'an dernier, au plus fort de la crise sanitaire, nous avions négocié avec les assureurs de recalculer les primes provisionnelles de la majorité de nos clients pour tenir compte de la baisse de leur chiffre d'affaires et leur éviter ainsi une avance de trésorerie. Finalement, ces derniers ont plutôt bien résisté et leur chiffre d'affaires réel 2020 s'est avéré meilleur.

#### Vers une construction plus verte

La nouvelle réglementation environnementale des logements neufs RE2020, qui va succéder à la RT2012 en vigueur depuis 2013, s'appliquera pour les permis de construire déposés à partir du 1er janvier 2022, au lieu du calendrier précédent annoncé pour juillet 2021. Cette nouvelle norme environnementale de construction devrait peser tant sur le rythme de production que sur le coût des programmes. En effet, elle impose de nouvelles exigences qui vont totalement bouleverser les méthodes de construction autour de 3 grands objectifs :

- Améliorer la sobriété énergétique et la décarbonation de l'énergie utilisée;
- Diminuer l'impact carbone de la construction des bâtiments (-30% en 10 ans);
- Garantir le confort en cas de forte chaleur alors que les épisodes de canicules sont appelés à devenir plus fréquents.

L'ensemble de ces nouvelles exigences engage une transformation profonde des types de bâtiments et modes de construction, notamment avec la montée en puissance de l'utilisation des matériaux biosourcés et le réemploi et réutilisation de certains matériaux de construction. Nous constatons une demande croissante pour assurer ces travaux qui sont pour la plupart des travaux de technique non courante. Des travaux non couverts de base dans les contrats Dommages ouvrage et Responsabilité décennale.

La fédération française de l'assurance (FFA) planche sur ce sujet pour trouver une solution d'assurance car à ce jour nous sommes plus sur une étude au cas par cas. Les assureurs ont conscience que les différents intervenants à l'acte de construire peuvent méconnaître les conditions pour utiliser efficacement ce type de matériau, et cela les rend encore très frileux.

#### PEU DE MOUVEMENTS SUR LE MARCHÉ

Le groupe Aéma, né du rapprochement des assureurs mutualistes Macif et Aésio, a racheté cette année la compagnie Aviva France. Cette fusion ne semble pas avoir d'effet, à ce jour, sur la politique de souscription de la compagnie en matière d'assurance Construction.

Nous constatons une certaine stabilité des acteurs et un marché qui s'assainit avec de moins en moins d'assureurs en libre prestation de service (LPS). Les entreprises du BTP et les acteurs de la construction sont désormais très prudents. Néanmoins la menace d'un retour de ces acteurs à bas coûts plane toujours. •

Jacques Dectot
Directeur Construction
jdectot@verspieren.com







#### INDICATEURS MARCHÉ

Situation du marché Capacités de souscription





Evolution des primes

Niveaux de franchises





## **ASSURANCES ENR**



#### **UNE FAIBLE SINISTRALITÉ...**

Depuis le début de l'année 2021, nous constatons une sinistralité faible. Quelques dossiers déclarés pourraient néanmoins évoluer défavorablement et aggraver cette sinistralité historiquement basse.

#### ... ET POURTANT, UN MARCHÉ QUI N'ATTIRE PAS LES ASSUREURS

Depuis fin juillet, le marché compte un acteur en moins. La compagnie Helvetia, qui s'était lancée il y a à peine deux ans, se retire déjà du marché en résiliant des pans entiers de portefeuille ou en durcissant considérablement ses conditions de souscription pour éviter tout placement.

En dix ans, aucun nouvel assureur ne s'est intéressé durablement à cette activité. Nous constatons un manque d'appétit général du marché de l'assurance pour les énergies renouvelables et une baisse accrue des capacités. C'est tout particulièrement le cas sur des projets qui nécessitent plus de 50 millions d'euros garantis, et ce en éolien, comme en photovoltaïque ou biomasse. Pour ces dossiers, la coassurance est privilégiée avec deux acteurs en moyenne. Les petits dossiers n'intéressent pas les compagnies. Nous rencontrons de vraies difficultés pour

placer des garanties pour des actifs de faible valeur, détenus individuellement par de petits producteurs. Une des solutions proposées est de les regrouper pour les replacer ensemble.

#### LES ASSUREURS LIMITENT LEURS EXPOSITIONS

Comme dans toutes les branches d'assurance, les compagnies limitent leur exposition aux risques cyber ou aux pertes d'exploitation sans dommage (pertes de recettes en cas de carence réseau, en cas de décision administrative, ou impossibilité d'accès). On observe des montants garantis revus à la baisse. La compagnie Axa a été la première à s'engager dans cette voie et l'on constate un alignement par le bas des autres acteurs. Un seul fournisseur aujourd'hui propose encore des garanties optimales: il s'agit de Gothaer.

#### **DES CONDITIONS DE MARCHÉ STABLES**

Sur le marché de l'éolien et du photovoltaïque, nous n'attendons pas de correction structurelle ou conjoncturelle de la part des porteurs de risque. La tendance est tout autre pour les acteurs de la biomasse. Ces derniers voient leurs conditions tarifaires se durcir et le processus de souscription s'alourdir.

...



...

En effet, nos clients doivent démontrer aux compagnies un certain niveau de maîtrise de leurs risques et valoriser les investissements en cours pour les prévenir. Outre ce problème d'acceptabilité, les acteurs de l'éolien voient également leurs principaux fournisseurs (turbiniers et prestataire de maintenance) faire évoluer leur contrat afin de limiter au maximum leur responsabilité en cas de sinistre en phase de construction ou d'exploitation via des clauses. Il s'ensuit un risque accru que les garanties fournies par les assureurs soient mobilisées, ce qui pourrait peser à terme sur les coûts d'assurance.

Enfin, certains modèles de turbine de grande puissance récemment mis sur le marché ont connu une sinistralité importante à l'échelle globale, entraînant des franchises majorées pour les sinistres que pourraient subir certains composants dont la fiabilité est mise en cause, voire de grandes difficultés à trouver un placement. Les organismes prêteurs sont quant à eux de plus en plus exigeants pour financer des projets de fermes photovoltaïques ou de parcs éoliens. Ils demandent des niveaux de garanties qu'il n'est plus possible d'obtenir aujourd'hui auprès des compagnies. Ils sont en décalage de 3 à 4 ans avec le marché. Bien que cette situation n'entraîne pas à terme des refus de financer, les temps de négociations s'allongent tant pour la souscription des contrats d'assurance que pour le déblocage des fonds financiers.

régulièrement sollicités pour accorder leurs garanties sur des chantiers arrêtés, que ce statut rend plus vulnérable, notamment aux vols et aux actes de vandalisme.

Christian Besnault Responsable du département ENR cbesnault@verspieren.com



## FLOTTES AUTOMOBILES

#### DES CAPACITÉS STABLES

Il n'y a pas de grande variation sur le marché de l'assurance Flottes automobiles en matière de capacité des assureurs, le nombre de véhicules dans les flottes automobiles restant sensiblement le même d'une année sur l'autre. En revanche, on constate un rétrécissement de l'offre avec des acteurs qui sélectionnent de plus en plus les risques et qui s'écartent définitivement de certaines activi-

« Cette position est généralisée sur le marché. Pour y faire face et optimiser le coût pour nos clients, nous misons beaucoup sur la mutualisation des risques. Nous tentons de placer le risque flotte automobile auprès des assureurs qui détiennent d'autres lignes de garanties pour un même client. C'est d'ailleurs une attente forte des compagnies. »

#### **Matthieu Carrigue**

Directeur Flottes automobiles

tés comme le transport public de voyageurs (TPV), le transport public de marchandises (TPM) ou la location courte durée (LCD) qui connaissent une sinistralité forte.

#### DE NOUVELLES MAJORATIONS À PRÉVOIR

La tendance à la hausse du marché de l'assurance auto devrait se poursuivre. Depuis plusieurs années les assureurs ont revu à la baisse les niveaux d'équilibre attendus en matière de sinistralité. Le S/P d'équilibre est fixé à 60%, voire 45 à 50% pour les activités considérées à risque, afin de pouvoir provisionner la survenance d'un sinistre d'intensité. Des chiffres inatteignables!

Compte tenu de la nécessité pour les assureurs de retrouver leur équilibre financier, les renouvellements vont être regardés au cas par cas. Outre la sinistralité des comptes, les compagnies observent également avec attention l'évolution des indicateurs comme les coûts de réparation ou les coûts des sinistres corporels en se référant aux chiffres de 2019, année de référence « avant crise sanitaire ». Certains assureurs de référence ont d'ores et déjà annoncé des majorations à deux chiffres.

Concernant l'offre de garanties, nous ne constatons pas de grandes évolutions sauf une adaptation continue aux nouveaux modes de circulation. L'orientation déjà amorcée depuis deux ans vers davantage d'auto-assurance passant par des étapes d'augmentation des franchises s'accentue, notamment en raison de l'impact des taxes d'assurance non récupérables et des frais de gestion liés.

#### **EVOLUTION DES COÛTS DE RÉPARATION 2020 COMPARÉS À 2019**

| Réparation | Pièces      | Coût horaire       | Coût des ingrédients    |  |
|------------|-------------|--------------------|-------------------------|--|
|            | de rechange | moyen              | peinture de réparation- |  |
|            | consommées  | de la main-d'œuvre | collision               |  |
| + 6,7%     | + 8,1%      | + 3,2 %            | + 4,8 %                 |  |

(Source : SRA - Janvier 2021)



Bien que l'évolution du coût des réparations soit un indicateur pris en considération par les assureurs automobile, il n'est pas certain que les effets de la loi auront un impact sur le coût de l'assurance auto tant chez les particuliers que pour les flottes automobiles. Ce n'est en effet pas le seul élément qui constitue l'indice de sécurité et réparation automobiles (SRA). Ce sont les coûts des sinistres RC qui ont un impact plus important. Sur ce point, le sujet du moment est l'évolution à la hausse du poste Assistance par Tierce Personne (ATP). Il y a, en effet, une grosse accélération de l'inflation ces dernières années sur l'ensemble des postes de préjudice et notamment sur le poste ATP qui représente à lui seul 45% de l'indemnisation totale. À cela s'ajoute également un risque d'augmentation de la fréquence des accidents corporels liée à la recrudescence en agglomération des cyclistes et des utilisateurs de trottinette.

#### **PLUSIEURS LEVIERS À ACTIONNER POUR AMÉLIORER LE TOTAL COST OF OWNERSHIP (TCO)**

Avec la crise, la recherche d'économies est assez majoritaire chez les responsables de parc auto. En tant

#### INDICATEURS MARCHÉ Situation Capacités du marché de souscription **Evolution** Niveaux des primes de franchises

à la concurrence

La loi climat et résilience met fin au monopole des constructeurs automobiles sur les pièces détachées. Elle entrera en vigueur à partir de janvier 2023.

Côté assurance automobile, c'est une bonne nouvelle car l'ouverture à la concurrence du marché des pièces détachées est censée en faire baisser le coût.

À partir du 1er janvier 2023, l'ouverture à la concurrence sera partielle pour la majorité des pièces détachées dites «visibles», c'est-à-dire les rétroviseurs, les pièces d'optique et de carrosserie. Ainsi seuls les équipementiers ayant fabriqué la pièce d'origine, dits « de première monte », auront la possibilité de commercialiser ces pièces, à côté des constructeurs. Ce n'est qu'au bout d'une période de 10 ans à compter de l'enregistrement du dessin ou du modèle que tous les équipementiers pourront produire et commercialiser ces pièces, contre un délai de 25 ans aujourd'hui. L'ouverture à la concurrence sera en revanche totale pour les pièces de vitrage. Tous les équipementiers, qu'ils soient à l'origine de la fabrication des pièces ou indépendants, auront la possibilité de les commercialiser.

que courtier, nous avons un rôle à jouer en proposant encore plus d'alternatives aux solutions d'assurances traditionnelles. C'est la raison pour laquelle nous continuons à travailler sur l'analyse des résultats et l'accompagnement des entreprises vers l'auto-assurance quand cela est utile et suffisamment sécurisé. Certains postes sont à privilégier tels que les bris de glace, ainsi que le vol des effets et objets personnels par exemple. Nous travaillons également sur des solutions d'assurance entreprise sur le modèle du Pay how you drive, car il y a également de ce côté un appétit des assureurs pour obtenir de la donnée.

D'autres leviers comme la prévention aux risques routiers doivent aussi être activés, notamment lorsque votre sinistralité le justifie. Les assureurs seront plus que jamais attentifs sur ce point même s'il est vrai qu'ils attendent que les résultats soient visibles pour agir sur les primes. •

**Matthieu Carrigue** Directeur Flottes automobiles mcarrigue@verspieren.com





## MARCHANDISES TRANSPORTÉES

#### UNE SINISTRALITÉ LIÉE À LA CRISE SANITAIRE MAIS PAS QUE...

Le transport maritime de marchandises a bien résisté à la crise sanitaire avec, en 2020, des volumes de commerce maritime à l'échelle internationale supérieurs à 2019 et une reprise plus intense des échanges internationaux depuis le début de l'année 2021.

#### LA SITUATION RESTE CEPENDANT FRAGILE

La crise sanitaire a eu pour conséquence de fortes congestions portuaires qui perdurent et entraînent une pénurie de conteneurs vides et une flambée du prix du fret. Cela engendre également des difficultés opérationnelles pour les professionnels du transport routier qui assurent les pré et post acheminements des marchandises.

Désormais de nombreux pays ont vacciné une part importante de leur population, leurs économies redémarrent et la demande de produits de consommation est repartie à la hausse. Cependant, les restrictions sanitaires encore appliquées actuellement en Chine ou aux États-Unis génèrent un fonctionnement des ports en capacité réduite.

Les restrictions imposées par la Covid-19 ont également retardé les relèves des équipages avec pour conséquence un impact sur la sécurité maritime. Des pénuries de main d'œuvre sont aussi à craindre dans les prochains mois et pourraient impacter la demande de transport maritime croissante. Les assureurs craignent par ailleurs que la mauvaise maintenance des navires depuis le début de la crise sanitaire, liée au manque de personnel, cause des sinistres dans les prochains mois ou années.

Outre la pandémie, le naufrage du porte-conteneurs Ever Given, en mars dernier, dans le canal de Suez, a

INDICATEURS MARCHÉ

Situation du marché Capacités de souscription





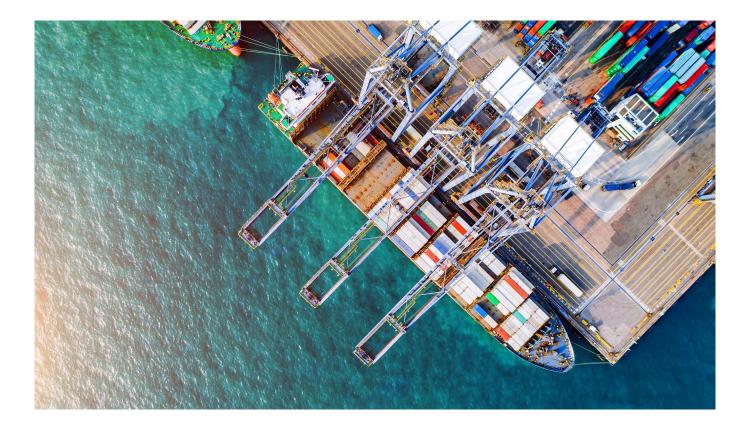
Evolution des primes

Niveaux de franchises





24



...

lui aussi contribué à fragiliser un peu plus la chaîne logistique internationale, aggravant les retards. Cet épisode a rappelé que les risques spécifiques liés au gigantisme des porte-conteneurs, déjà identifiés depuis des années par les assureurs, pouvaient avoir des impacts exponentiels sur le trafic maritime mondial et par conséquence sur le marché de l'assurance.

Les pertes de conteneurs en mer sont en constante augmentation et engendrent des risques de pollution et de navigation. L'arrimage des conteneurs sur les méga-navires pose ainsi particulièrement question. Les évènements météorologiques extrêmes et les déclarations irrégulières du poids des cargaisons sont également à l'origine de cette forte hausse de la sinistralité.

D'autres types de sinistres, en constante hausse, sont finement scrutés par les compagnies. C'est le cas des incendies et explosions, notamment à bord des porte-conteneurs. Ils ont sensiblement augmenté ces dernières années, entraînant souvent d'importants dégâts. Ils devraient devenir un point d'atten-

L'Asie du Sud-Est (des Philippines à la mer de Chine orientale) est la zone du globe qui concentre le plus de sinistres maritimes sur les 10 dernières années. tion majeur pour le secteur maritime dans les années à venir. Le risque cyber devient lui aussi de plus en plus préoccupant, des attaques ayant déjà touché les principales compagnies maritimes du monde. Enfin, la piraterie mondiale reste un point d'attention majeur qui pourrait être accentué par l'aggravation des risques sociaux, politiques et économiques dans de nombreuses zones géographiques.

#### **UN MARCHÉ DYNAMIQUE**

Berkshire Hathaway Specialty Insurance s'est lancé sur le marché français de l'assurance maritime au printemps dernier. Cette arrivée est une bonne nouvelle car elle permet de maintenir un bon niveau de concurrence entre les compagnies. La compagnie QBE va également ouvrir une branche Marine en France au premier semestre 2022. Le reste du marché est stable avec des acteurs plus ou moins prudents.

#### DES HAUSSES TARIFAIRES MODÉRÉES MAIS DE PLUS EN PLUS GÉNÉRALISÉES

Cette année, plus que jamais, l'anticipation sera le maître mot afin de pouvoir défendre les conditions de primes et de garanties de nos clients. Les premiers échanges avec les compagnies nous amènent à prévoir déjà des majorations de l'ordre de 5 à 15%, voire davantage selon la sinistralité des clients.

Des alternatives devraient pouvoir être trouvées mais il semble que la plupart des assureurs sou-



#### Le transport routier depuis la Chine de plus en plus plébiscité

La perturbation du transport
de marchandises, en particulier dans le fret
maritime et aérien durant la pandémie
de Covid-19, ainsi que le développement des
«nouvelles routes de la soie» par la Chine ont amené
les chargeurs à se tourner vers d'autres solutions sur
les routes entre l'Europe et l'Asie. Si le fret ferroviaire
a retenu l'attention (il est plus rapide que le maritime: 16 à 20 jours contre 45 jours en mer),
le transport routier de marchandises entre
la Chine et l'UE a lui aussi été plébiscité.

Les assureurs observent avec attention ces nouveaux axes de transport qui viennent déstabiliser certains de leurs contrats d'assurance. En effet, l'option du transport routier vers ou en provenance de Chine entraîne un risque accru par la traversée de nombreux pays (dont le contexte socio-politique est pour certains assez tendu) et la multiplication des transbordements et arrêts aux frontières.

haiteront réajuster leur rémunération par divers moyens: suppression ou révision des participations bénéficiaires, réduction des engagements en termes de capitaux ou sur des risques spécifiques, hausse des franchises, etc.

#### ENCORE UN DURCISSEMENT DES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Nous n'observons pas de changement notable au niveau des capacités sauf pour les volets stockage des polices stock & transit et les marchandises sensibles et de valeur (téléphonie, informatique...) pour lesquelles les acteurs du marché sont de plus en plus frileux.

La clause Covid, appelée « exclusion des maladies transmissibles » est quant à elle désormais systématiquement imposée quel que soit l'assureur Transport. Nous constatons toutefois de grandes différences de rédaction qui créent, selon les clients, des disparités quant à leur portée. Il serait souhaitable que les assureurs Transport proposent une clause de marché afin d'apporter plus de transparence aux entreprises assurées.

Beaucoup de mouvements sont constatés au sein des départements des compagnies, notamment en souscription, rendant souvent plus longs les délais de réponse. Là encore l'anticipation sera de rigueur afin de finaliser les placements des contrats de nos clients dans les meilleures conditions.

#### L'INTERNATIONAL RESTE UN POINT DE VIGILANCE

Comme l'année passée, les assureurs maintiennent leur vigilance sur les programmes internationaux : l'encadrement de ces programmes et le respect de la compliance font plus que jamais l'objet d'une attention particulière.

Enfin, dans le cadre de la mise en place du Brexit, certains assureurs prévoient désormais de mettre en place des polices locales pour les filiales situées au Royaume-Uni. Ceci entraînera un coût supplémentaire pour ces entités qui étaient gérées jusqu'à présent en LPS dans le cadre de la police Master. •

Bénédicte Jobert
Directrice Transport
et Marchandises transportées
bjobert@verspieren.com



## **RISQUES FINANCIERS**

#### **AFFACTURAGE**

Le choc de 2020 a été historique pour le marché de l'affacturage. Il a connu son premier recul en onze ans (-7,5%) ainsi que le coup d'arrêt le plus brutal depuis le lancement, il y a trente ans, de l'étude statistique sur cette technique, qui consiste à céder ses factures à une société spécialisée (le «factor») en contrepartie d'un financement de court terme. Le secteur était plutôt habitué à une croissance annuelle de 10 % ces dernières années au point d'être devenu, en dix ans, la première source de financement à court terme devant le découvert bancaire. Les raisons en sont claires : d'abord une chute historique de l'activité durant le premier confinement et, faisant, du volume de créances (factures et/ou balances-clients) à céder; ensuite l'abondante trésorerie constatée chez les entreprises en raison de mesures d'aide et des divers moratoires mis en œuvre en soutien à l'économie.

En 2021, le marché de l'affacturage a retrouvé des couleurs et un regain d'intérêt (+14% sur le 1er semestre 2021) grâce à divers facteurs:

le rebond de l'activité générant le besoin de financement d'un besoin en fonds de roulement (BFR) de reprise. Et ce besoin est d'autant plus important compte tenu de la hausse des prix du transport et le renchérissement des matières premières et des composants induits par les confinements successifs.



Les marchés matures, plus particulièrement l'Europe, continuent de dominer le marché de l'affacturage. Ils représentent 68 % de l'affacturage mondial. Le marché mondial de l'affacturage devrait atteindre 9 200 milliards de dollars d'ici 2025.



C'est surtout dans les pays développés que la hausse sera la plus forte, avec un BFR attendu en croissance cette année de +4 jours dans l'Union européenne et aux États-Unis. En revanche, le BFR restera sous contrôle dans la plupart des pays émergents, comme la Chine (-6 jours). Le BFR des entreprises françaises devrait se détériorer et s'accroître de +31 milliards d'euros (+6 jours à 70 jours), soit l'une des plus fortes hausses de la zone euro. La hausse du BFR attendue en France en 2021 devrait d'ailleurs représenter près d'un tiers de celle attendue en zone euro (+102 milliards d'euros)\*. Cet inversement de tendance résulte d'une reprise économique plus rapide qu'attendue, s'ajoutant à la nécessité pour les entreprises de faire face à leurs engagements en matière de régularisation des charges décalées pendant la crise et de remboursement de la dette (PGE).



- ...
- La nécessité pour certaines entreprises de faire face au remboursement du Prêt garanti par l'État (PGE, dispositif reporté jusqu'au 31 décembre 2021). En effet, celles-ci ont été durement affectées par la crise sanitaire en termes d'activité et de rentabilité. Elles ont également profité de report de charges sociales/fiscales et d'échéances et ne présentent ainsi pas les caractéristiques d'une capacité à rembourser rapidement l'engagement. Leurs comptes annuels ont souvent été triplement affectés par une baisse du chiffre d'affaires, une baisse de la rentabilité et elles sont aujourd'hui lestées d'un endettement supplémentaire. Ces conditions renforcent de surcroît la menace d'une réduction ou d'une disparition de leur crédit-fournisseur par défiance de leur fournisseur ou de leur assureur-crédit. Les sociétés qui disposent d'un contrat d'affacturage ont donc tout intérêt à solliciter davantage de financement qu'auparavant.
- treprises. On pourrait constater une hausse des volumes alliée à un possible dérapage des délais de paiement par les clients (DSO) malgré le soutien exceptionnel de l'État au travers des programmes Cap (complément d'assurance public) qui tente de maintenir le climat de confiance entre entreprises. Ces dernières doivent se préparer à un rehaussement à venir des défaillances qui avaient particulièrement baissé sous l'effet des mesures étatiques notamment, limitant la mise en procédures collectives durant la crise sanitaire.

Au-delà du financement via la mobilisation des créances, c'est notamment la fonction « gestion du compte client » (relance, encaissement et imputation des règlements) incluse dans les contrats d'affacturage, qui trouve de l'intérêt aux yeux des entreprises sur un mode « à la carte ». Agir sur le cycle « order to cash » constitue un levier supplémentaire pour optimiser la génération de liquidités pour les sociétés qui opèrent en BtoB.

#### DES CONDITIONS DE MARCHÉ TOUJOURS STABLES

S'agissant de la capacité exprimée en lignes de financement, il n'y a pas de restriction en termes de montant dans la limite de la qualité de l'entreprise cédante et des créances qu'elle mobilise. Les sociétés d'affacturage sont alignées sur les exigences classiques en matière de qualité de l'actif, à savoir des créances-clients et ses justificatifs. Les compagnies ont atténué la sélectivité selon les secteurs d'activité et/ou sur la signature du cédant des créances constatées fin 2020-début 2021.

Côté tarif, pas de tendance à la hausse observée. La concurrence demeure vive entre les acteurs. Nos clients recherchent de plus en plus l'optimisation de leur enveloppe de financement à travers une police d'assurance-crédit dédiée qui est adaptée à leur activité spécifique sans que cela impact leur budget global.

La poussée de l'inflation constatée dans certaines activités ou certains pays pourrait impacter à terme les taux d'intérêt et le taux de financement; cependant à ce jour, le taux de référence du marché, l'Euribor 3 mois, demeure stable en territoire négatif. •

#### **ASSURANCE CRÉDIT**

Suite à l'arrêt du dispositif de réassurance «CAP Relais» le 30 juin 2021, afin de rassurer l'ensemble du marché, le Ministre de l'économie avait annoncé le 25 juin dernier la poursuite des dispositifs de garanties additionnelles CAP, CAP+, Cap Francexport et Cap Francexport+ jusqu'au 31 décembre 2021.

Aujourd'hui, dans un contexte de rebond économique avec des prévisions de croissance du PIB de +6% en France, les assureurs crédit soutiennent autant que possible le crédit inter entreprise.

Les enjeux sont les suivants :

- Adapter le niveau de garantie pour accompagner la hausse des volumes d'activités liée à la reprise ainsi que l'augmentation du prix des matières premières et de l'énergie;
- Préserver les crédit fournisseurs et protéger les trésoreries et les résultats des entreprises malgré un manque de visibilité et des bilans 2020 qui ne reflètent pas les perspectives de fin 2021/2022;
- Maximiser les capacités de financement en sécurisant les créances remises aux factors. Cette source de financement, est primordiale pour répondre à l'augmentation des besoins en fond de roulement des entreprises. Ce besoin devrait être décuplé dans un contexte de reprise économique et de remboursement des prêts garanties par l'État.

Après une année 2020 caractérisée par une chute record du nombre de défaillances (-38% comparé à 2019), l'année 2021 restera également avec un niveau artificiellement contenu grâce à une économie «sous perfusion» (notamment en France). Actuelle-

ment les analyses convergent et en 2022 nous devrions constater une reprise significative du nombre de défaillances d'entreprises. Euler Hermes annonce une hausse de +15% au niveau mondial.

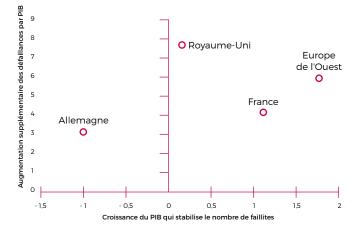
Le marché de l'assurance-crédit tend donc à s'harmoniser un peu plus dans sa politique de souscription tout en restant extrêmement vigilant dans l'analyse des fondamentaux de l'entreprise et des évolutions sectorielles.

À l'international l'accompagnement des assureurs prend en compte le calendrier de retrait des principales mesures gouvernementales pour soutenir les économies nationales.

Afin de stabiliser le nombre de défaillances en 2022, il faudra a minima une croissance du PIB supérieure à 5% en Europe de l'Ouest.•

Vincent Roussel
Directeur général
de Verspieren Credit & Finance
v.roussel@verspierencreditfinance.com





#### Chiffre clé

En 2020 le nombre des défaillances d'entreprise a chuté de 38 %, pour s'établir à un peu plus de 30 000. Du jamais vu !





## RISQUES POLITIQUES

«Les assureurs anglais sont moins en retrait sur ce genre de dossier. Il nous est donc encore possible de placer les risques d'entreprise écartés du marché, avec des conditions de souscription équivalentes à ce que nous pouvons obtenir par ailleurs sur les marchés d'assurance américain ou européen.»

**Xavier Monsaingeon**Directeur de Platus

#### **DES ASSUREURS AU RALENTI**

Contrairement à ce que l'on pouvait craindre, les assureurs Risques politiques n'ont pas connu beaucoup de sinistres en 2020 avec la crise sanitaire. Une situation donc bien meilleure que celle qu'ils avaient connue en 2018 et 2019, avec de grosses pertes d'argent.

Les événements géopolitiques qui rythment habituellement les placements impactent peu le marché car ils sont sans grande conséquence. Depuis la remontée des prix du pétrole et d'autres matières premières, on constate moins de tensions dans les pays producteurs. Et la reprise du commerce mondial est aussi un bon signe pour le marché.

Les assureurs restent cependant très attentistes et prudents. Une telle phase de sidération avait déjà été observée en 2008-2009 mais n'avait duré que quelques mois. Cette fois-ci, elle risque de s'éterniser, les assureurs ayant une vision prospective très négative liée notamment à une crainte de défaillances



..

massives des entreprises et de défaut de certains pays. C'est probablement la raison qui a conduit le groupe Zurich à annoncer le 4 octobre dernier qu'il se retirait de cette ligne de métier partout dans le monde.

#### DES ACTEURS STABLES ET TOUJOURS AUSSI NOMBREUX

Bien qu'il n'y ait pas eu de nouvel entrant significatif sur le marché, les acteurs qui y opèrent sont nombreux, notamment au sein du Lloyd's. Les gros placements restent donc possibles, avec toutefois un rapport de force un peu déséquilibré en raison d'un taux de refus généralisé plus important que les années précédentes. Les secteurs d'activité qui étaient déjà pénalisés ces dernières années, le sont encore un peu plus. Ce sont notamment ceux liés aux énergies fossiles ou à la défense.

Les assureurs continentaux et américains font en

#### INDICATEURS MARCHÉ

Situation du marché Capacités de souscription





**Evolution des primes** 



effet très attention au risque réputationnel et sont désormais très regardants sur l'origine des dossiers. Ils ne veulent surtout pas être associés comme partenaires d'entreprises dont l'activité est mal vue.

acheteurs publics, supérieures à 1,5 milliards de dollars US sur les risques de carence financière d'acheteurs privés, et supérieures

à 3 milliards de dollars US pour le terrorisme et la violence politique

(capacités maximales par opération).

#### LES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION RESTENT RELATIVEMENT STABLES

Selon les dossiers présentés, l'appétit des assureurs est variable. Cependant nous ne rencontrons pas de difficultés pour mettre en place la co-assurance. Les assureurs qui se positionnent ne montrent pas une volonté de réduire les montants garantis, ce qui est très rassurant sur des dossiers où nous devons régulièrement garantir plusieurs centaines de millions d'euros.

C'est sur l'étendue des garanties que nous observons un ajustement de la part des compagnies. Des garanties peuvent être retirées ou la liste des exclusions enrichie. Par exemple, la quasi-totalité des assureurs ne veut plus couvrir le risque de mesures de portée générale prises par les pouvoirs publics, notamment d'ordre sanitaire.

Bien évidemment et heureusement, ces réductions de couverture n'ont pas d'impact sur les contrats d'assurance en cours mais seulement sur les nouvelles affaires.

Xavier Monsaingeon
Directeur de Platus
xavier.monsaingeons@platus.eu



# INDIVIDUELLE ACCIDENTS

#### LE MARCHÉ NE REDÉMARRE PAS

Les différents épisodes de confinement et la fermeture ponctuelle des frontières internationales ont stoppé net tous les déplacements professionnels. L'ensemble des contrats « Missions » a donc été complètement ajusté en début d'année 2021 passant de plusieurs dizaines de milliers de déplacements à quelques milliers. L'attrition des assiettes de primes devrait être une tendance persistante, l'organisation des réunions à distance remettant à plat les politiques de déplacements des entreprises

«Bien que les déplacements internationaux aient considérablement chuté, les entreprises ne doivent pas oublier que l'Individuelle accidents protège également les salariés en missions en France dès lors qu'ils effectuent un trajet différent de l'habituel domicile-bureau auauel ils sont rattachés. Les entreprises pensent, souvent à tort, que les séquelles (infirmité) d'un sinistre qui interviendrait en dehors de ce cadre seraient prises en charge par le contrat Prévoyance. Or cela ne sera vrai qu'à partir d'un certain seuil d'infirmité là où l'Individuelle accidents intervient dès le premier pourcentage d'infirmité.»

#### **Cédric Thévenot**

Directeur du pôle Risques spéciaux

sur le long terme. D'autre part, cela permet aux entreprises de réduire leur budget assurance dans une période incertaine.

#### PAS DE DISPARITION D'ACTEURS

Malgré la diminution des assiettes de primes en 2021, les acteurs sur le marché restent les mêmes. Ils bénéficient d'un ratio prime sur sinistre plus qu'à l'équilibre, la sinistralité depuis le début de la crise sanitaire étant quasi nulle. On ne verra cependant pas de nouveaux acteurs se lancer sur le marché dans les prochaines années, le nombre d'affaires étant trop faible.

#### **DES GARANTIES UNIFORMES**

On constate peu d'écarts de garanties tant sur leur étendue que sur leur montant chez les différentes compagnies et aucune nouveauté depuis une dizaine d'années. Les plus gros acteurs continuent d'accorder des garanties « remboursement de frais médicaux à l'étranger » en illimité, alors que les petites compagnies n'ont pas les moyens de le faire. Le bénéfice de ces garanties reste cependant assez illusoire lorsque l'on sait que le plus gros sinistre jamais enregistré au titre de cette garantie, au cours de ces 30 dernières années, n'a pas dépassé le million d'euros.

Les gros assureurs comme les petits acteurs appliquent une saine concurrence. On ne constate pas de réductions agressives des tarifs, chaque acteur valorisant davantage la qualité de ses services.

Cédric Thévenot

Directeur du pôle Risques spéciaux
cthevenot@verspieren.com





## **AÉRONAUTIQUE**

#### ENCORE UN DURCISSEMENT DU MARCHÉ, MAIS PLUS SOFT

Au 1er janvier 2021, la hausse des taux observée les mois précédents s'est confirmée avec des primes évoluant de 30% en moyenne. Cependant les compagnies d'assurance ont accepté le décalage des augmentations au cours du 1er semestre 2021 en attendant d'avoir une visibilité sur le véritable chiffre d'affaires 2020 des entreprises assurées.

Le gros tour de vis sur les tarifs que nous avons connu fin 2020 est passé. Les prochains renouvellements, bien qu'encore haussiers, devraient être plus mesurés. Les assureurs observent notamment les effets du plan de soutien à l'aéronautique, qui doit aider à la structuration de la supply chain et au regroupement des entreprises en difficulté, en particulier celles qui tra-

#### **INDICATEURS MARCHÉ**

Situation du marché Capacités de souscription





Evolution des primes

Niveaux de franchises





33



vaillent dans le même domaine, afin qu'elles constituent des ETI plus fortes. Cela devrait diminuer les risques de non-paiement et d'insolvabilité des acteurs.

Concernant la hausse des primes, on devrait observer des différences de traitement selon les activités. Côté compagnie aérienne, les compagnies régionales vont certainement connaître de plus fortes hausses comparées aux compagnies institutionnelles. Les assureurs s'attacheront à analyser scrupuleusement leur santé financière et ajusteront les niveaux de prime en conséquence. Outre les aides de l'État pour absorber les effets de la crise, la vaccination massive des populations devrait également relancer les voyages et améliorer ainsi la situation financière des compagnies. Les professionnels de l'aviation ont d'ailleurs constaté une forte reprise des voyages à l'été 2021, mais s'interrogent sur sa durabilité.

En aviation générale, on constate un désengagement de nombreux assureurs sur les avions privés, les ULM ou le parachutisme. Certains, comme AXA-XL, ne veulent plus assurer des dossiers dont le montant de la prime est inférieur à 10 000 euros. Pour les dossiers que nous arrivons à placer sur le marché de l'assurance traditionnelle, nous estimons qu'il y aura encore une hausse des prix en 2022 mais pas dans les mêmes proportions que l'an dernier. Elle devrait s'établir entre +10% et +20%.

Le durcissement du marché s'illustre également par la baisse des niveaux d'engagement des assureurs. La dilution des risques et les contraintes drastiques C'est le carnet de commandes des avions à livrer pour Airbus au début de l'année 2021, soit plus de huit ans de production pour les usines toulousaines. Airbus n'a subi que 48 annulations en 2020 lui permettant de bétonner les fondamentaux de sa croissance pour les dix prochaines années.

de souscription sur les pilotes, par exemple, sont des axes développés par certains assureurs en vue de retrouver un niveau de rentabilité. Ainsi, certains assureurs limitent leur engagement à 2 millions d'euros en dommages aux corps de l'aéronef alors qu'ils s'engageaient deux ans plus tôt pour 10 millions d'euros. C'est également le cas sur les contrats Responsabilité civile des contrats fédéraux où les limites de garanties

«Pour faire face à la pénurie de porteurs de risques, nous avons mis en place des binders dans lesquels nous plaçons les risques de nos clients. Cela nous permet de les protéger dans des conditions identiques qu'un contrat d'assurance classique.»

**Laurent Haumont** Directeur de SAAM Verspieren Group



ont été réduites de plus de 50% afin de limiter l'impact des sinistres d'intensité. Les niveaux de franchise restent quant à eux plutôt stables.

Cependant, le virage amorcé par certaines compagnies en « sélectionnant » les risques n'a pas conduit à des résultats excellents. L'assurance aéronautique répond à une combinaison délicate de facteurs humains, d'environnement et de mécanique difficilement maîtrisables. L'aléa reste donc très présent en France sur l'aviation légère où l'on dénombre une forte activité aéronautique.

#### LES PORTEURS DE RISQUES RESTENT SENSIBLEMENT LES MÊMES

Le marché n'a pas vu apparaître de porteurs de risques depuis le début de l'année 2021. Nous constatons seulement une montée en puissance de la compagnie Chubb en aviation d'affaires et en aviation générale, et la réouverture progressive de certains guichets londoniens. En tant que Lloyd's Broker, cela donne espoir à notre filiale SAAM Verspieren Group, spécialiste des risques aéronautiques, de trouver des capacités sur des dossiers difficiles à placer.

Par ailleurs, nous observons un recentrage d'Allianz sur les grands risques et une réorganisation chez AXA-XL qui se poursuit depuis plus d'un an et rend difficile la lecture de leur stratégie.

#### LES SOUS-TRAITANTS PÉNALISÉS PAR LES CONDITIONS D'ASSURANCE IMPOSÉES DANS LES APPELS D'OFFRES

Depuis plusieurs années, nous constatons dans les appels d'offres du marché aéronautique une hausse des montants de garanties imposés par les donneurs d'ordres qui doivent être équivalents aux leurs. Or les sous-traitants, selon leur taille, sont incapables d'obtenir ces niveaux de garanties sous peine de faire exploser leur budget assurance ou font tout simplement face à des refus de la part des compagnies. Ces conditions difficiles écartent ainsi de nombreux sous-traitants des appels d'offres et bloquent leur business. Les négociations avec les donneurs d'ordre sur ce point sont difficiles et les assureurs ne sont pas enclins à réduire leurs niveaux de primes. •

Laurent Haumont
Directeur de SAAM
Verspieren Group
Ihaumont@saam-assurance.com



## SPORT ET ÉVÉNEMENTIEL

Depuis le début de la crise sanitaire, les secteurs de l'événementiel et notamment du sport ont été durement touchés. L'interdiction des rassemblements supérieurs à 5 000 personnes, puis à 2 000 personnes, jusqu'à leur interdiction pure et simple a entraîné, en France, une chute vertigineuse du chiffre d'affaires du secteur en 2020 (- 80 %). En effet, 4 200 salons, congrès et foires ont été annulés, soit une perte totale de 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires\*. Au 1er semestre 2021, seuls les événements sportifs majeurs ont pu se tenir (les Coupes du monde de ski alpin, le tournois de tennis de Roland-Garros, le Tour de France, l'Euro de football...), à huis-clos tandis que les organisateurs de salons professionnels, de défilés ou d'événements grand public se sont adaptés avec des éditions à distance, et un recours massif aux outils digitaux et se sont largement inspirés des techniques de la télévision. Malgré cette capacité d'adaptation, et comme nous le présagions l'an dernier, nous constatons une réduction massive des acteurs de l'événementiel et des difficultés financières dans de nombreux clubs sportifs, notamment les activités qui se pratiquent en intérieur, qui ont vu leur nombre de licenciés diminuer.

> « Les organisateurs doivent s'assurer le plus en amont possible de l'événement qu'ils organisent ! Idéalement d'une année sur l'autre pour éviter toute exclusion de garantie qui pourrait être mise en place avant leur événement. »

#### Jean-Francois Rebut

directeur adjoint du pôle Risques spéciaux jrebut@verspieren.com

#### LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE ANNULATION À L'ARRÊT

Depuis deux ans, le marché de l'assurance annulation fait face à une disparition quasi totale des événements et une sinistralité en très forte hausse. De nombreux événements sont organisés très en amont avec inscription ou achat de billet plus d'un an à l'avance. Le début de l'année 2021 a donc encore été fortement sinistré par des événements pour lesquels il était possible de s'engager avant la pandémie. Outre la crise sanitaire, ce sont aussi les phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents et intenses qui peuvent venir perturber la tenue d'événements sportifs (neige, inondation, canicule...) qui sont craints par les assureurs. Ces derniers continuent donc de pratiquer des taux importants, qui commencent à se stabiliser entre 2 et 3%, les événements d'entreprises qui ont subi une hausse tarifaire de l'ordre de 30 % sur cette période bénéficient encore de taux moindres entre 1.20 et 1.80%. Même les grands événements se voient présenter des tarifications hors normes alors même que les compagnies montrent un gros appétit pour ces dossiers. Bien entendu, les garanties annulation souscrites depuis la reconnaissance par l'OMS de la Covid-19 en tant que pandémie excluent d'office toute sinistralité liée au coronavirus, ou plus largement à toute épidémie.

Les bonifications pour non sinistre (BNS ou «No claim Bonus») qui étaient traditionnellement accordées par les assureurs ont été définitivement supprimées. Elles avaient disparu l'an dernier et nous préssentions que cela serait irréversible. L'intégralité de la prime d'assurance doit donc être payée, ce qui vient encore gonfler le budget assurance des organisateurs. S'agissant des capacités, le marché français reste stable avec une majorité des capacités trouvées à Londres auprès des Lloyd's. De gros acteurs ont cependant réduit considérablement leurs capacités, notamment les compagnies qui auparavant sponsorisaient des événements sportifs et qui aujourd'hui refusent d'étudier les dossiers concernant des fédérations sportives. D'autres ont complètement fermé

#### Les chiffres des fédérations sportives

(chiffres automne 2020)

A l'échelle des fédérations, le bilan s'avère plus ou moins alarmant selon le volume initial des effectifs.

Certains sports limitent les dégâts sur l'évolution du nombre de licenciés:



Fédération française de football : - 2.78 %



Fédération française de tennis : -3.85 %



Fédération française de golf : -3.39 %

#### Certaines fédérations ont davantage souffert :

Fédération française de lutte : -44,08 % - Fédération française de judo : -29 % - Fédération française de natation : -25,13 %. - Fédération française de karaté : -23,62 % - Fédération française des sports de glace : -20 %

De façon générale, les sports de salle accusent une baisse plus marquée que ceux à l'air libre.

. . .

leur guichet depuis le début de la crise sanitaire. Seuls les grossistes maintiennent leurs garanties et proposent des garanties temporaires.

#### DIFFICULTÉ À SE PROTÉGER FACE AUX RISQUES CYBER

Il est désormais impossible de racheter l'exclusion attaques cyber dans les contrats annulation. Les compagnies d'assurance qui craignaient une exposition massive en cas d'attaque, ont depuis 2020 retiré toutes les garanties cyber des différents contrats d'assurance pour réduire leurs engagements.

Pour se protéger face aux risques cyber, les organisateurs d'événements doivent donc souscrire un contrat d'assurance cyber classique. Cependant les besoins de capacité des organisateurs d'événements dépassent bien souvent l'appétit des assureurs spécialisés. Il reste toutefois possible de garantir les conséquences «d'incidents» cyber (comme l'incendie du datecenter OVH), mais pas la cyber «malveillance». Nous travaillons activement à retrouver de la capacité pour garantir les conséquences des cyber-attaques depuis la fin de l'été, mais les taux de prime seront sans doute assez élevés.

#### DES CAPACITÉS IMPORTANTES POUR LE RISQUE ATTENTAT

Pour le risque attentat, les capacités restent importantes et l'on trouve des garanties à des prix compétitifs, sauf pour les gros événements, notamment les plus médiatisés, qui restent, malgré le contexte de crise sanitaire, une cible pour les terroristes. Pour ces derniers, il est nécessaire de souscrire des contrats spécifiques.

#### UNE TENDANCE STABLE EN RESPONSABILITÉ CIVILE

En Responsabilité civile organisateur, les taux sont légèrement à la hausse pour des comptes sinistrés ou fragiles. De nombreuses fédérations sportives connaissent un nombre de licenciés en baisse pour la saison 2020-2021 et l'équilibre de leurs programmes d'assurance licenciés risque d'être ébranlé. C'est tout particulièrement le cas des sports de plein air dont la pratique n'oblige pas à se licencier (cyclisme, voile, ski, escalade...). •

#### INDICATEURS MARCHÉ

Situation du marché Capacités de souscription



**Evolution des primes** 









## ASSURANCE AFFINITAIRE

#### SELON LES SECTEURS, LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE AFFINITAIRE SE PORTE PLUS OU MOINS BIEN

Alors que l'assurance affinitaire est très développée dans la filière tourisme et tout particulièrement chez les agences de voyage, la crise sanitaire a eu un effet désastreux sur le nombre de contrats souscrits. Ces derniers ont considérablement chuté et malgré la vaccination massive des populations, l'activité voyage reprend très timidement.

Ce n'est pas le cas d'autres secteurs qui ont constaté un effet rattrapage. Sur le marché de l'électroménager, après les épisodes de confinement, les consommateurs se sont rués dans les magasins pour renouveler leurs équipements. Et conscients

•••

#### Chiffre clé

Le développement du marché de l'affinitaire est identifié comme l'un des principaux leviers de croissance de l'assurance. Il pèse d'ores et déjà près de 4 milliards d'euros et pourrait représenter, à l'horizon 2030, jusqu'à 30% du marché global de l'assurance.

«Nous constatons une plus forte appétence des clients finaux pour l'assurance affinitaire. Les entreprises qui les proposent, outre le fait d'y voir une source potentielle de revenus complémentaires, ont conscience que c'est une plus-value aux services fournis aux clients. Cela les pousse à développer des programmes d'assurance affinitaire qui correspondent aux attentes réelles de clientèle, à mieux les valoriser dans le parcours d'achat et à simplifier l'étape de souscription.»

#### **Charles Verspieren**

Directeur des Particuliers, de l'Affinitaire et des Spécialités



...

de l'obsolescence programmée des appareils électroménagers et de la difficulté à pouvoir les réparer soi-même, les acheteurs montrent une forte appétence pour les contrats d'assurance proposés lors de la vente.

Certains secteurs ont vu leur activité boostée ainsi que les souscriptions aux offres affinitaires depuis le début de la crise sanitaire, en période confinée comme déconfinée. C'est le cas des enseignes de jardinage et bricolage ou des acteurs du e-commerce.

#### DE NOUVEAUX ACTEURS VIENNENT DISRUPTER LE MARCHÉ

Campés sur leurs modèles actuariels classiques, les assureurs sont encore réticents à l'idée de repenser les garanties contractuelles. Ils demandent toujours plus de données statistiques pour évaluer le risque et ne s'engagent que s'ils en ont une pleine maîtrise. Nous observons ainsi depuis le début de la crise sanitaire une hausse des refus sur les dossiers de start-ups.

Certaines assurtechs viennent donc en embuscade sur le marché de l'assurance affinitaire, marché sur lequel il est nécessaire d'innover et explorer de nouveaux besoins. C'est le cas de Seyna, arrivé sur le marché de l'annulation des billets de spectacle fin 2019 et qui se positionne plus fortement sur le marché de l'assurance affinitaire depuis un an. On peut également citer l'assurtech Acheel, start-up française soutenue par Xavier Niel, qui s'est lancée en 2020.

#### TENDANCE : LA RECHERCHE D'UNE EXPÉRIENCE UTILISATEUR OPTIMALE

Bien que très mature, le marché français de l'assurance affinitaire reste dynamique. Il continue d'explorer de nouveaux besoins et tester de nouvelles garanties qui viennent améliorer l'expérience d'achat des consommateurs et l'usage du bien acheté. On observe le développement d'assurances qui s'étendent à l'ensemble du foyer, de garanties «Satisfait ou remboursé», de solutions d'assurances affinitaires qui viennent protéger des produits récents sur lesquels on dispose de peu de statistiques sinistres (trottinettes électriques, montres connectées, etc.). Certains secteurs qui n'étaient pas forcément friands de programmes d'assurances affinitaires s'y mettent. C'est le cas des fournisseurs d'énergie. Alors qu'ils proposaient surtout des services d'assistance, ces acteurs envisagent désormais de proposer des contrats d'assurance multirisques habitation à leurs clients. Le choix du fournisseur d'électricité étant en effet principalement réalisé lors de l'emménagement dans un nouveau logement. •

Charles Verspieren
Directeur des Particuliers,
de l'Affinitaire et des Spécialités
cverspieren@verspieren.com





# PROTECTION SOCIALE

#### UNE RELATIVE CONCENTRATION DU MARCHÉ

On constate une tendance forte à la concentration qui risque de rendre les marchés Frais de santé et Prévoyance moins dynamiques, alors même que pour le marché Santé les garanties sont extrêmement encadrées par le législateur. La méga-fusion entre Generali et Klésia en juillet dernier en est l'illustration parfaite. Ainsi, après avoir conclu en début d'année 2021 un partenariat stratégique de réassurance, Klesia et Generali\* sont allés plus loin. Le 9 juillet 2021, ils ont formé une alliance et s'associent désormais au sein

Aujourd'hui, les dix premiers opérateurs pèsent

60%

du marché Frais de santé, détenu à 54% par les assureurs, à 19% par les institutions de prévoyance, et à 27% par les mutuelles. d'une entité commune: Klesia SA. D'autres négociations sont en cours et on pourrait assister à de nouveaux regroupements dans les prochains mois. Nous constatons également de gros changements à la tête des principales compagnies. Ces changements sont souvent synonymes d'un resserrement des prix et d'une nouvelle stratégie qu'il nous faut décrypter.

#### SANTÉ

#### UNE SINISTRALITÉ FORTE QUI INCITE LES ASSUREURS À SE PROTÉGER

La Covid-19 a beaucoup perturbé les contrats Frais de santé depuis un an et demi. En 2020, nous avons observé une baisse de la consommation médicale d'environ 6 à 8 points en France suite aux divers épisodes de confinement. De plus fortes baisses ont été constatées sur certains postes de santé tels le dentaire et l'optique. Le report attendu sur 2021 n'est cependant pas aussi important qu'envisagé car les praticiens n'ont peu ou plus du tout de disponibilités.

Cela fait craindre une accélération de la sinistralité sur 2021 et 2022. En effet, les personnes se soignant moins bien, des pathologies pourraient s'aggraver ou être détectées tardivement. Les compagnies en ont

•••

conscience et anticipent ce phénomène en annonçant déjà de nouvelles hausses tarifaires.

Les assureurs craignent également des défaillances majeures sur le dernier trimestre 2021 et en 2022, dès lors que les entreprises ne bénéficieront plus d'aides et devront rembourser le PGE. Outre le risque d'impayés (les contrats Frais de santé étant réglés à trimestre échu), l'angoisse d'une hausse conséquente des personnes bénéficiant de la portabilité pèse dans la balance. Cela viendrait déséquilibrer de nombreux contrats Santé.

Quant à la réforme 100% Santé, dont les dernières applications ont eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2021, ses réels effets sur les dépenses de santé ne seront visibles qu'en 2022 et 2023.

À l'international, sur les contrats santé expatriés ou locaux, nous avons également constaté une sinistralité en hausse en fin d'année 2020 qui s'est poursuivie plus légèrement au début de l'année 2021. Les expatriés et les salariés locaux sont en effet confrontés à l'inflation médicale internationale qui s'est établie à 8% en 2020. Dans certains pays, comme en Inde ou en Turquie, des inflations de l'ordre de 20 à 25% ont été observées. S'ajoutent à cette hausse des dépenses supplémentaires comme les tests PCR et les vaccins, non pris en charge dans de nombreux pays.

La pandémie a également créé des situations auxquelles nous n'avions jamais été confrontés auparavant. Les mouvements de populations qui ont suivi les annonces des confinements dans le monde sont venus perturber le fonctionnement classique de contrat santé expatriés ou locaux. En effet, de nombreuses entreprises n'ont pas pensé à avertir leur assureur santé ou leur courtier que certains assurés sortaient de la zone tarifaire définie pour l'assistance. Cela a donc compliqué la prise en charge de dépenses de santé de certains salariés.

#### **DE NOUVELLES HAUSSES DE TARIFS**

La taxe Covid 2020 (1 milliard d'euros) et celle de 2021 (500 millions d'euros) ont été répercutées sur le coût des contrats Frais de santé simultanément lors des renouvellements 2021, entraînant des hausses de l'ordre de +4 à +5 points.

Les entreprises qui emploient des salariés à l'étranger vont faire face à des hausses de primes très importantes lors des prochains renouvellements des contrats santé expatriés ou locaux. Ce sera particulièrement le cas dans les pays avec des réseaux de soins, plus fortement touchés par l'inflation médi-

De nouveaux services chez les réseaux de soins pour aider à l'équilibre de vos contrats santé

Pour pallier les inégalités d'accès aux soins liées aux déserts médicaux en France et contribuer à une meilleure prévention, les réseaux de soins développent de plus en plus de services à distance ou qui s'appuient sur l'intelligence artificielle pour évaluer les risques et orienter les assurés dans leur parcours de soins.



41



cale. Dans pareille situation, il peut être intéressant de ne plus s'appuyer sur un pooling mais de trouver de meilleures conditions auprès d'assureurs locaux. C'est d'ailleurs une obligation dans certains pays, no-

À L'INTERNATIONAL, L'ASSISTANCE N'AGIT PLUS SEULEMENT SUR LES CAS D'URGENCE

tamment dans les Émirats arabes unis.

Alors que la mission de base des assisteurs était le rapatriement des expatriés face à des situations d'urgence, leurs missions s'étoffent autour de l'axe préventif. En 2020, pendant le confinement, le nombre de rapatriement a baissé tandis que les appels aux assisteurs ont été multipliés par huit. Ils provenaient tant de directions des Ressources humaines qui anticipaient les questions sur la pandémie de leurs salariés basés à l'étranger ou des assurés eux-mêmes qui avaient besoin d'être accompagnés pour prendre un rendez-vous avec un médecin local ou simplement être conseillés.

On constate des offres très complètes de la part des assisteurs qui accompagnent les employeurs pour répondre à leurs obligations vis-à-vis des salariés expatriés non seulement en matière de santé mais aussi de sécurité :

- L'obligation de rapatriement avec les services de rapatriement médical et avance de frais d'hospitalisation notamment, pour l'expatrié et sa famille;
- L'obligation de formation avec, par exemple, des modules d'e-learning permettant de mieux comprendre les habitudes locales;
- L'obligation d'information en cas d'événement grave avec des portails internet permettant de tenir informés rapidement les expatriés et des services d'assistance téléphonique joignables en permanence.

#### **PRÉVOYANCE**

#### **UN MARCHÉ BOULEVERSÉ**

La prévoyance collective fait partie des marchés assurantiels les plus fortement bouleversés par la crise, à la fois économique et sanitaire, engendrée par la Covid-19. En effet, le niveau des cotisations dépend de la santé du marché de l'emploi et avec la crise sanitaire



la sinistralité a fortement augmenté en 2020 puis en début d'année 2021. Habitué à plusieurs années de croissance autour des 4%, le marché de la prévoyance a dévissé l'année dernière : la moitié des organismes présente une croissance négative et la moyenne s'établit à une baisse de 2,8%. La cause ? Le recours massif au chômage partiel, de nombreux burn-out des salariés, en France comme à l'étranger (certains pays appliquant des mesures très strictes de confinement), une hausse des arrêts de travail (cas-contact, infection...) et une augmentation des décès. De plus, pour éviter l'arrêt complet de l'économie, les négociateurs de conventions collectives ont pris des mesures qui ont également grevé la collecte des acteurs de la prévoyance. On pense notamment à l'exonération de cotisations dans une branche particulièrement secouée par la crise : l'Hôtellerie-Café-Restauration.

Le marché de la prévoyance connaissait cependant déjà depuis quelques années des difficultés structurelles, en témoigne l'accélération de la hausse des arrêts de travail, dont une des causes principales est le vieillissement de la population.

Pour les renouvellements 2022, nous pouvons craindre une augmentation forte des primes et peutêtre une renégociation à la baisse des garanties, sous réserve de rester dans le cadre des garanties minimum imposées dans les accords de branches.

#### LA PROTECTION SOCIALE DES CONTRATS **LOCAUX DOIT S'ACCOMPAGNER** DE SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Depuis plusieurs années, nous constatons une baisse significative du nombre d'expatriés au profit du recrutement de contrats locaux. Même si le coût des contrats Frais de santé est plus élevé tant pour l'entre-

Au 1er janvier 2021, le nombre d'inscrits au Registre des Français établis hors de France s'élevait à 1 685 638. On observe une baisse de 5,08% par rapport à l'année précédente, soit environ 90 000 personnes en moins. Il est à noter que début 2020, une diminution du nombre de Français établis hors de France avait déjà été observée, soit bien avant le déclenchement de la crise actuelle liée à la Covid-19. La crise sanitaire et économique a incontestablement joué un rôle dans la décision de certains Français d'interrompre leur expatriation et de rentrer en France (ou de s'établir dans un autre pays) mais d'autres facteurs peuvent également avoir influé:

- Le Brexit, qui a pu conduire un certain nombre de nos ressortissants établis au Royaume-Uni à ne pas renouveler leur inscription;
- L'évolution des dispositifs d'immigration professionnelle et des conditions de séjour dans certains pays, qui ont pu conduire des expatriés à modifier leurs projets;
- La baisse des séjours étudiants à l'étranger.

prise que pour le salarié, les employeurs s'y retrouvent d'un point de vue fiscal et de masse salariale.

Cependant la prise en charge des dépenses de santé sur ce type de contrat étant moins importante, les entreprises doivent absolument fournir des services complémentaires (assistance notamment). C'est tout particulièrement le cas dans des pays peu développés sur le plan médical. C'est un prérequis si elles veulent attirer des candidats ou fidéliser leurs salariés dans ces pays.•

**Jean-Philippe Ferrandis** Directeur Assurances de personnes jpferrandis@verspieren.com





## **VERSPIEREN**

#### MAISON-MÈRE DU GROUPE VERSPIEREN

#### LA PUISSANCE D'UN GROUPE FAMILIAL

La société Verspieren est la maison-mère du Groupe Verspieren. Avec les 21 entreprises qui composent le Groupe Verspieren, nous sommes le premier Groupe français de courtage en assurances à capital familial et le 3° acteur sur le marché du courtage français.

### Le Groupe Verspieren repose sur un modèle original:

celui d'une famille d'entreprises qui donne à ses membres la liberté d'agir, et les moyens d'accompagner le développement national et international de leurs clients. Cette position nous permet de fortement négocier auprès des assureurs et de vous faire bénéficier des garanties les plus étendues et des tarifs les plus justes. En cas de sinistre, nous défendons sans relâche vos intérêts pour vous assurer la meilleure indemnisation possible. Ainsi, en vous appuyant sur la puissance financière de notre famille d'entreprises, vous favorisez le succès de vos projets.

En tant que groupe familial, nous avons la capacité de penser notre développement sur le long terme. Cela nous confère un avantage considérable: nous pilotons nos investissements en toute indépendance.

L'agilité de notre organisation nous permet de prendre des décisions très rapidement et ainsi de mettre en place les solutions pour vous accompaquer dans la durée. •





Risques d'entreprises

**51** % du CA

205 M€ de chiffre d'affaires

Assurances de personnes

25 % du CA

103 M€ de chiffre d'affaires



Partenariats et particuliers

24% du CA

97 M € de chiffre d'affaires

405 M €

de chiffre d'affaires en 2020

LES CHIFFRES CLÉS DU GROUPE VERSPIEREN

sociétés

21 2 2 4 0

collaborateurs dont

**220** 

à l'étranger





Verspieren, vocation client



1, avenue François-Mitterrand 59290 Wasquehal – France +33 3 20457100